

# Le déconfinement de A à Z sur Mulhouse

▶ <b>Bars</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Parcs et jardins</b>	Restent fermés sauf Berges de l'Ill, Bois du Waldeck, du Filozof et le Nouveau Bassin.
▶ <b>Bibliothèques</b>	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Piscines</b>	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
▶ <b>Cafés</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Police Municipale</b>	Continuité de service.
▶ <b>Cérémonies religieuses</b>	Pas avant le 2 juin.	▶ <b>Rassemblements</b>	À partir du 11 mai, 10 personnes maximum.
▶ <b>Cérémonies d'Inhumation</b>	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	▶ <b>Restaurants</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
▶ <b>Cimetières</b>	Ouverture au public le 11 mai.	▶ <b>Salles de concert</b>	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
▶ <b>Cinémas</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Service Santé, Seniors et Handicap</b>	Accueil téléphonique assuré : 03 89 33 79 29
▶ <b>Collèges</b>	Réouverture progressive à partir du 2 juin.	▶ <b>Service « Action sociale »</b>	Accueil téléphonique/mail assuré : 03 89 32 68 58 aide.locale@mulhouse-alsace.fr
▶ <b>Commerces</b>	Réouverture de l'ensemble des commerces le 11 mai (sauf bar et restaurants).	▶ <b>Service des Eaux</b>	Accueil téléphonique assuré 03 89 32 58 19
▶ <b>Conservatoire</b>	Reste fermé.	▶ <b>Service Education périscolaire et petite enfance</b>	Accueil téléphonique assuré 03 89 32 58 72
▶ <b>Déchetteries</b>	Réouverture le 11 mai.	▶ <b>Service « sports et jeunesse »</b>	Accueil téléphonique assuré 03 89 33 78 34
▶ <b>Ecoles élémentaires</b>	Réouverture progressive à partir du 18 mai.	▶ <b>Sport (Individuel en plein air)</b>	Autorisé le 11 mai.
▶ <b>Service Etat Civil</b>	Continuité de service	▶ <b>Sport (Lieux couverts, collectifs et de contact)</b>	Restent interdits. Décision le 2 juin.
▶ <b>Grands événements</b>	Plus de 5.000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	▶ <b>Sport (Compétitions professionnelles)</b>	Fin de la saison, reprise en septembre.
▶ <b>Lycées</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Stationnement</b>	Payant à partir du 18 mai.
▶ <b>Marchés (alimentaire)</b>	Ouverture à partir du 14 mai.	▶ <b>Théâtres</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
▶ <b>Mairie (accueil)</b>	Continuité de service.	▶ <b>Toilettes publiques</b>	Réouverture le 11 mai.
▶ <b>Mariages</b>	Reportés sauf urgence.	▶ <b>Transports (Tram/bus)</b>	Continuité, mesures barrières obligatoires.
▶ <b>Maternelles</b>	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Transports (&gt; 100 km)</b>	Interdits sauf motifs impérieux familial ou professionnel.
▶ <b>Médiathèques</b>	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.	▶ <b>Universités</b>	Fermées jusqu'en septembre.
▶ <b>Musées (petits)</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.		
▶ <b>Musées (grands)</b>	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.		